

**Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat**

le 24 octobre 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17 et 18 octobre 2011

2011 DDEEES 259 Subvention et convention à l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris, à titre de soutien à l'opération "Shopping by Paris" (1er).

Mme Lyne COHEN-SOLAL, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du 4 octobre 2011, par lequel M. le Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris à titre de soutien à l'opération « Shopping by Paris » ;

Sur le rapport présenté par Mme Lyne COHEN-SOLAL au nom de la 2ème Commission,

Délibère :

Article 1 : M. le Maire de Paris est autorisé à signer une convention, dont le texte est joint à la présente délibération avec l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris, 25, rue des Pyramides à Paris (1er),

Article 2 : Une subvention d'un montant de 10.000 euros est attribuée à l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris, à titre de soutien à l'opération « Shopping by Paris » (*n° tiers : D00100-21124*)

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée fonction 90, chapitre 65, nature 6574, ligne P004 du Budget de Fonctionnement de la Ville de Paris exercice 2011 (VF55003).